



Changement statut travailleur etudiant

Par **marta**, le **01/07/2008** à **12:16**

Je voudrais avoir quelques renseignements concernant la procédure du changement de statut, je vous explique ma situation ensuite je poserais mes questions.

Je suis venue en france en tant qu'assistante de langue et j'ai mon statut de travailleur, maintenant je voudrais commencer mes études en septembre, et je suis admise a la fac. Je suis allée a la préfecture et ils m'ont dit que je dois rentrer dans mon pays pour faire le changement de statut.

1. Je voudrais savoir si c'est possible de faire le changement ici et dans qu'elle loi je peut trouver les justificatifs pour dire que je peut rester?

2. ou, en cas où je dois partir aussi je voudrais savoir dans quelle loi s'est marqué.

merci de me répondre au plus vite,

cordialement

Marta